



Décès d'un parent frais de notaire

Par **jack**, le **05/03/2012** à **08:41**

Bonjour,

Non père vient de partir est le seul bien est une maison, ma mère doit modifier les papiers chez le notaire. Nous sommes 6 enfants quelle seront les frais de notaire pour ma mère et nous même (la maison est estimée environ à 250 000 €).

Que pouvons nous faire comme démarche sans passer par le notaire.

Par **Marion2**, le **05/03/2012** à **09:48**

Bonjour,

Il y a un bien immobilier, vous êtes dans l'obligation de contacter un notaire rès rapidement.

Y a t'il une donation au dernier vivant entre votre père et votre mère ?

Par **jack**, le **05/03/2012** à **10:01**

Bonjour, oui il y a bien uen donation au dernier vivant effectuée via le notaire depuis des année.